

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1021 nommant M. Gravier (Elie), chef du service de l'enseignement du territoire.

n° 1021

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 octobre 1950

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1950

Date du numéro
1 octobre 1950

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable au territoire par décret, du 18 juin 1884

Vu la décision n° 510 du 24 mai 1948 nommant M. Gravier, chef du service de l'enseignement en Côte française des Somalis
Vu les nécessités du service,

TEXTE INTÉGRAL

Art 1er

— M. Gravier (Elie), inspecteur principal (hors classe) de l'enseignement primaire, est nommé chef du service, de l'enseignement en Côte française des Somalis pour compter du 3 septembre 1950, date de son retour de congé.

Art. 2

— La présente décision sera enregistrée, inublée et communiquée partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.